



## DIPLOME UNIVERSITAIRE

### PREPARATION AU CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL

*Sous la direction de Madame FITTE-DUVAL,  
Maître de conférences à la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion*

**Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion  
Université de Pau et des Pays de l'Adour**

## OBJECTIFS ET DEBOUCHES

**Le Diplôme Universitaire de préparation au concours d'attaché territorial vise à permettre aux futurs candidats d'optimiser leurs chances d'intégrer une carrière de cadre territorial et de pourvoir les postes offerts par les collectivités locales, notamment des Pays de l'Adour.**

Le concours d'attaché territorial est un concours de catégorie A de recrutement de la Fonction Publique Territoriale. La Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion, organise une préparation spécifique dans le cadre du Diplôme Universitaire d'Attaché Territorial, en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques, les villes de Biarritz, Bayonne et Pau ainsi que le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

**Ce diplôme universitaire propose une formation adaptée aux épreuves du concours externe, interne et 3<sup>ème</sup> voie dans les spécialités "administration générale" et "gestion du secteur sanitaire et social".** Les enseignements tiennent compte des modifications des épreuves apportées par le décret du n° 2009-756 du 22 juin 2009.

La formation offre aux étudiants un accompagnement tout au long du cycle par un suivi régulier de la part du responsable du diplôme et du Centre de Gestion. A l'issue de celle-ci un accompagnement à la recherche d'emploi est également assuré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques.

### LA FORMATION

Ce diplôme universitaire tient compte du calendrier des épreuves et est organisé en trois semestres. Les enseignements suivent les dates du concours.

➔ **Des enseignements préparatoires d'Octobre 2011 à Février 2012**

➔ **Des enseignements fondamentaux et des entraînements aux épreuves du concours : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre de mars 2012 à la date de l'oral du concours (mars 2013)**

La formation complète se déroulera sur **18 mois (octobre 2011 à juin 2012 et septembre 2012 à mars 2013)** et les cours auront lieu le **samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30** (hors vacances universitaires).

Cette formation s'appuie sur une équipe pédagogique associant des universitaires de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion, notamment des spécialistes de l'administration locale, des fonctionnaires territoriaux et de l'Etat.

## LES PUBLICS VISES

La préparation s'adresse à deux catégories de candidats :

- ➔ Les personnes titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur,
- ➔ Les agents territoriaux remplissant les conditions d'accès au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

## LES ENSEIGNEMENTS (300 heures)

La préparation a pour objet de valoriser et de compléter la formation générale précédemment acquise par une méthode pédagogique qui allie les cours magistraux et les séances pratiques faisant appel à une forte implication du futur candidat.

### Semestre préparatoire

#### UE 1 – Droit public

- UE 1 a) Droit constitutionnel
- UE 1 b) Droit administratif
- UE 1 c) Droit public local, finances et problématiques locales
- UE 1 d) Fonction Publique

#### UE 2 – Problématiques locales et méthodologie des épreuves d'admissibilité

- UE 2 a) La place et le rôle des collectivités dans les problématiques locales
- UE 2 b) Méthodologie de l'épreuve de composition et entraînements
- UE 2 c) Méthodologie de l'épreuve de note de synthèse / rapport et entraînements

### Premier semestre

#### UE 3 – Droit

- UE 3 a) Droit administratif
- UE 3 b) Droit public local
- UE 3 c) Institutions européennes et Droit communautaire
- UE 3 d) Urbanisme et aménagement
- UE 3 e) Action et législation sociale
- UE 3 f) Finances locales
- UE 3 g) Droit et obligations des fonctionnaires

#### UE 4 – Problématiques locales et méthodologie

- UE 4 a) Méthodologie de l'épreuve de composition et entraînements
- UE 4 b) Méthodologie de l'épreuve de note de synthèse / rapport et entraînements

### Second semestre

#### UE 5 – Culture administrative locale

- UE 5 a) Séminaires d'actualité sur les grandes thématiques locales  
(La réforme des collectivités locales, les interventions économiques des collectivités, les évolutions du statut de la FPT, la ville, la démocratie locale, Europe et collectivités locales...)
- UE 5 b) Techniques et outils de gestion des ressources humaines

#### UE 6 – Méthodologie des épreuves d'admission et entraînements

- UE 6 a) Méthodologie de l'épreuve d'entretien avec le jury (externe, interne et 3<sup>ème</sup> voie)
- UE 6 b) Entraînement à l'épreuve d'entretien avec le jury (dans les conditions du concours – constitution de jurys « fictifs »)
- UE 6 c) Langue vivante (UE facultative) – méthodologie et entraînements

Le contenu des enseignements vise à assurer une progression de la formation. La vocation préparatoire des enseignements impose l'assiduité aux cours. La participation aux exercices écrits est indispensable.

Elle détermine l'autorisation en cas de demande de redoublement. Seuls les candidats ayant effectivement concouru aux épreuves écrites sont autorisés à suivre la préparation à l'oral du 2<sup>ème</sup> semestre.

## CONDITIONS D'ADMISSION ET DROITS D'INSCRIPTIONS

La préparation est susceptible d'accueillir chaque année **une promotion de 30 à 35 étudiants maximum par session.**

Les agents de la Fonction Publique Territoriale doivent satisfaire aux conditions d'inscription au concours. **Les agents appartenant aux collectivités locales des Pyrénées-Atlantiques sont dispensés de droit d'inscription au cycle de préparation. Les autres candidats admis à suivre cette formation devront acquitter les droits d'inscription.**

### DEPOT DES CANDIDATURES ET CALENDRIER

- Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 9 septembre 2011

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion  
Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Secrétariat de PAU Droit Public

Avenue du doyen Poplawski - BP 1633 – 64016 PAU Cédex

☎ : 05.59.40.80.48 @ : [isabelle.montin@univ-pau.fr](mailto:isabelle.montin@univ-pau.fr)

- Examen des dossiers par une commission de sélection
- Sélection des candidats sur dossier et envoi d'un dossier d'inscription pour les candidats retenus

Dépôt des dossiers d'inscription (pour les candidats sélectionnés) :  
**septembre 2011** auprès du service de la scolarité de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion.

Début des cours : octobre 2011

### RENSEIGNEMENTS / CONTACTS

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion – Université de Pau et  
des Pays de l'Adour

Mme Annie FITTE-DUVAL - @ : [annie.fitte-duval@univ-pau.fr](mailto:annie.fitte-duval@univ-pau.fr)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques  
Mlle Marine DUPERE ☎ : 05.59.82.18.96 – @ : [Marine.Dupere@cdg-64.fr](mailto:Marine.Dupere@cdg-64.fr)